

## NON A LA LIBÉRALISATION SANS CONTREPARTIES

**Le Conseil d'Etat propose au Grand Conseil d'accepter ce 28 avril la motion Delasoie/Bregy "Ouverture des magasins: plus de souplesse". Davantage de liberté pour les commerces et davantage de contraintes pour les employé(e)s, le feuillet de la libéralisation à tout crin se poursuit. Il est temps d'arrêter la dérive.**

Vous trouvez que le Valais manque de manifestations en tous genres? Que nos villes et villages ressemblent le week-end à des zones sinistrées, sans jamais la moindre animation?

C'est pourtant ainsi que doit apparaître le Valais depuis la Planta. Le Gouvernement recommande en effet aux députés d'accepter la motion Delasoie/Bregy: au lieu d'un seul dimanche où les commerces peuvent ouvrir, la motion en demande quatre par année. Ce qui, pour le Conseil d'Etat, *"est à même d'augmenter l'attrait des manifestations organisées dans les communes concernées"*.

Le Conseil d'Etat voit l'occasion pour les manifestations de profiter de l'ouverture des magasins, la motion demandait de son côté en bonne logique PLR que les magasins puissent profiter de l'afflux de clients potentiels généré par la manifestation. Chacun voit midi à sa porte mais peu importe, la cause est au fond commune. Seule certitude, travailleuses et travailleurs devront une fois encore faire des sacrifices sur leur vie de famille au bénéfice du commerce roi. De surcroît le dimanche, jour jusqu'ici au moins un peu préservé. Y compris pour les gérants des petits commerces.

Oh, le Conseil d'Etat évoque bien l'impact d'une telle modification pour le personnel, mais pour en minimiser aussitôt les conséquences. Au passage, le Conseil d'Etat oublie carrément dans sa réponse de se prononcer sur un point crucial de la motion:

- La loi cantonale prévoit que *"le conseil municipal peut accorder au maximum une dérogation par année aux dispositions concernant l'ouverture le dimanche et les jours fériés, de 13 à 18 heures"*.
- La motion, elle, prévoit qu'en plus du passage d'un seul dimanche à quatre *"les horaires d'ouverture des commerces seront calqués sur ceux de la manifestation pour laquelle la dérogation est accordée"*. Vous en connaissez beaucoup, des manifestations du dimanche qui ne durent que de 13 à 18 heures?

Les Syndicats chrétiens du Valais et Syna se battent depuis longtemps pour que soit enfin conclue une véritable Convention collective de travail (CCT) dans le secteur de la vente, dont la précarité et la flexibilité des horaires sont bien connus. L'an dernier, nous nous sommes réjouis du non des Valaisans à l'extension de l'ouverture des shops de stations-services, alors que tous les partis bourgeois du canton la soutenaient. La révision a passé au plan fédéral, mais nous gardons ce non cantonal précieusement en mémoire.

Les SCIV et Syna, nous l'avons abondamment prouvé, ne sont pas des Neinsager réfractaires à tout changement ni des dogmatiques arc-boutés sur des "acquis" - qui le sont d'ailleurs chaque jour un peu moins. Le monde évolue et cette évolution implique des aménagements, reste à en répartir équitablement par la négociation les inconvénients et les bénéfices! Pas question de laisser le monde économique et ses relais politiques passer en force: ils nous trouveront sur leur chemin s'ils persistent dans cette voie ...unilatérale.

Patrik Chabbey



Secrétaire général des SCIV  
079 / 460 50 29

Johann Tscherrig

Secrétaire régional Syna Oberwallis  
079 / 611 70 26